

Surdoué

Le terme « **surdoué** » est un néologisme employé pour la première fois en 1946 à Genève par le docteur Julian de Ajuriaguerra pour désigner une catégorie d'enfant qu'il caractérise ainsi : « On appelle enfant surdoué celui qui possède des aptitudes supérieures qui dépassent nettement la moyenne des capacités des enfants de son âge. »¹.

Ce terme sert aujourd'hui à désigner les enfants ou les adultes dont les capacités intellectuelles dépassent la norme établie. Les termes « enfant intellectuellement précoce » et « haut potentiel » (particulièrement utilisé en Belgique et pour les adultes) sont davantage répandus aujourd'hui, car moins connotés².

Définitions

Définition populaire

On utilise le terme d'**enfant intellectuellement précoce (EIP)**, pour un enfant en avance par rapport à ceux de son âge, parfois abrégé en **IP** (exemple : classe IP).

Le qualificatif de « surdoué » ou « haut potentiel » est attribué selon des critères qui peuvent varier en fonction de ceux qui l'utilisent, que ce soit des associations comme Mensa ou les associations de parents d'enfants précoces, l'enseignant, le psychologue spécialisé, les institutions officielles ou la famille. Selon les critères retenus, le « surdoué » se définit selon des profils différents, d'où différentes définitions et amalgames.

Clarification de vocabulaire

Il existe, dans le grand public, une confusion entre des termes de sens voisins, qui désignent cependant des individus différents : précoce, doué, surdoué, haut potentiel, prodige, virtuose, génie. Beaucoup sont des synonymes, d'autres se rapportent à des dons très spécifiques.

« Enfant intellectuellement précoce » (EIP) est le terme choisi par l'Éducation nationale en France pour désigner les enfants surdoués, bien que trompeur. Il laisse entendre qu'il s'agit nécessairement d'enfants « en avance », ce qui n'est pas toujours le cas, tant dans les apprentissages scolaires que dans d'autres domaines, comme ils ne sont pas non plus des enfants systématiquement premiers de la classe ou particulièrement performants à l'école ; et pire, que cette « avance » serait rattrapée à terme par les autres enfants, effaçant cette précocité et les replaçant dans la moyenne. Or un EIP (un enfant surdoué donc) restera toute sa vie différent, il deviendra un adulte surdoué. La différence de pensée étant plus d'ordre qualitatif que quantitatif. Un terme comme « à haut potentiel intellectuel » est plus proche de la réalité, le potentiel étant présent mais entièrement fonction de ce qui en sera (ou non) fait par l'enfant ou l'adolescent.

Un enfant surdoué (= EIP = HP = zèbre = intellectuellement précoce = à haut potentiel = APIE, etc.) est diagnostiqué en passant un bilan psychométrique (test de QI + tests de personnalité) avec un psychologue connaisseur; ce bilan mettant alors en évidence des capacités intellectuelles plus élevées que la norme établie — le seuil reconnu de manière internationale par l'OMS, comme par l'Éducation nationale étant un score de QI total \geq à 130 sur l'échelle standard de Wechsler —, mais aussi un mode de réflexion différent, notamment une pensée en arborescence, intimement liée à une hypersensibilité émotionnelle.

Un individu « surdoué » dispose d'une intelligence exceptionnelle. Toujours en termes de statistique, son QI se situe au-dessus de 130, soit deux écarts-types au-dessus de la moyenne sur l'échelle de Wechsler (échelle standard). Ce choix de deux écarts-types, soit 30 points au-dessus de la moyenne, n'est pas le fruit du hasard : il correspond symétriquement au seuil reconnu de la déficience intellectuelle, qui est de deux écarts-types au-dessous de la moyenne, soit un QI total \leq à 70. Dans les deux cas, cela représente 2,2 % de la population sur laquelle le test a été étalonné.

Rappelons toutefois que le QI n'est pas une référence suffisante pour classer un individu dans une catégorie s'il n'est pas accompagné d'un bilan psychologique complet effectué par un professionnel compétent. Néanmoins, même pour différents auteurs spécialistes, la définition d'une personne « surdouée » reste ouverte. Ainsi, pour Louis et Ramond³, un enfant surdoué est un enfant qui « possède des facilités et des aptitudes particulières et rares dans plusieurs domaines ». Pour Rumpf⁴, « est surdouée la personne dont le QI est supérieur ou égal à 130 ». Pour Gouillou⁵, « un enfant est dit surdoué quand il a un rythme de développement intellectuel très supérieur à celui normal de son âge, alors que ses développements affectif, relationnel et psychomoteur correspondent aux normes de son âge. »

Bien que ce potentiel intellectuel exceptionnel ne se manifeste pas toujours par des réalisations exceptionnelles, on parle de « haut potentiel intellectuel ». Les Américains utilisent pour cette catégorie le terme de *underachiever*, que les Québécois ont traduit par « sous-réalisateur ». Le terme « haut potentiel » utilisé d'abord en Belgique, puis en France et en Suisse, a l'avantage de ne pas être péjoratif, mais il sous-entend qu'un potentiel exceptionnel ne se concrétise pas forcément par des réalisations exceptionnelles, et qu'il n'empêche pas les difficultés, parfois même l'échec scolaire, professionnel ou social. Le terme « haut potentiel » ajoute donc la notion de latence et de contexte : ainsi, un enfant peut très bien avoir des aptitudes intellectuelles particulièrement élevées, mais ne pas les utiliser. Plusieurs chercheurs inter-universitaires⁶ caractérisent le haut potentiel en tant que douance comme une puissance en devenir.

Un « prodige » est un individu qui manifeste très tôt des aptitudes équivalentes à celles des adultes de son temps (Mozart, par exemple, qui a composé très jeune des œuvres musicales complexes).

Un virtuose se distingue des autres par la maîtrise parfaite de l'exécution, le plus souvent dans un domaine artistique (musique, dessin), bien que cette particularité puisse aussi exister dans d'autres domaines.

Quant au terme de « génie », il désigne ceux qui marquent leur époque et celles qui la suivent par des réalisations qui restent dans la mémoire collective de l'Humanité (Léonard de Vinci) et dénotent un niveau de « créativité » exceptionnelle. Or la corrélation entre créativité et haut QI n'est pas établie (cf travaux du Pr Tod Lubart).

Autres termes usuels :

- HP → haut potentiel ;
- HQI → haut quotient intellectuel ;
- THQI → très haut quotient intellectuel (se dit pour des individus ayant un QI total \geq à 145 sur l'échelle standard) ;
- EIP → enfant intellectuellement précoce ;
- zèbre → terme moins lourdement connoté utilisé par Jeanne Siaud-Facchin pour désigner les personnes surdouées ;
- APIE [1] → atypique personne dans l'intelligence et l'émotion, terme défini par Jean-François Laurent ;
- surefficiency mentale → utilisé par l'association GAPPESM (Groupement d'aide et de protection des personnes encombrées de sur-efficience mentale)[2] ;
- hyperphrénie → terme de psychiatrie désignant les capacités mentales les plus élevées de la population (tombé en désuétude dans le milieu médical et récemment réactivé par le Manifeste des hyperphrènes).

Définition par les tests de QI

Longtemps basée sur des appréciations personnelles (de parents, d'enseignants), la détection des surdoués (ou « haut potentiel intellectuel ») se fait le plus souvent par le biais de différents tests de QI, comme ceux issus des travaux du psychologue David Wechsler (WPPSI pour les enfants d'âge préscolaire, le WISC pour les enfants de 6 à 16 ans, le WAIS pour les adultes) ou le K-ABC. Les tests de Wechsler et le K-ABC étant les 2 seuls types de tests valides reconnus par l'Education Nationale pour considérer un enfant comme « intellectuellement précoce » et pouvant dès lors prétendre à un parcours accéléré (saut ou glissement de classe) ou adapté (PPRI).

Le résultat de ces tests est obtenu par un calcul statistique. Un QI élevé signifie que l'individu a obtenu un score élevé par rapport à l'échantillon de personnes de la même tranche d'âge qui ont servi à étalonner le test. Contrairement à ce que peut laisser supposer le terme « Quotient Intellectuel », il ne s'agit plus du rapport entre l'âge mental et l'âge réel, comme c'était le cas pour les tests qui ont précédé ceux de Wechsler.

Il existe un consensus chez de nombreux auteurs (psychologues spécialisés dans les questions liées au haut potentiel intellectuel) à propos du seuil à atteindre pour parler de surdouement. Il s'agit d'un QI total \geq à 130 sur l'échelle de Wechsler (c'est-à-dire 2,2 % de la population). Ce chiffre communément admis et reconnu, que soit par les spécialistes comme par les critères de l'OMS et de l'Education Nationale (dans le rapport Delaubier comme dans les autres textes officiels qui ont suivi ce rapport rendu en 2002). Par ailleurs, certaines organisations, comme Mensa retiennent le seuil de 132, c'est-à-dire le 98^e percentile (7). D'autres retiennent le chiffre de 125 (associations de parents d'enfants précoces) ; tandis que certains psychologues proposent de parler de surdoués

à partir d'un QI de 120 (le chiffre étant donné en réalité dans un intervalle avec une marge d'erreur de 5 %).

Il serait d'ailleurs restrictif de réduire la définition du surdouement à la mesure du QI. Le test de QI permet d'étudier simplement certains aspects du fonctionnement intellectuel, comme le raisonnement, les capacités déductives et analogiques d'un individu, ses capacités d'orientation dans le temps et dans l'espace, etc.

Il faut rappeler, à ce propos, que le résultat au test peut être biaisé par l'état psychologique du sujet au moment du passage du test. Ce résultat n'est donc pas à considérer comme une vérité absolue, en raison des biais inhérents aux tests, et au caractère restrictif de cette évaluation. Il s'agit néanmoins d'une indication qui peut être éclairante dans le cadre d'un bilan psychologique complet.

Certains auteurs prennent en compte les émotions, et parlent de grandes capacités déductives logiques non cognitives, mesurées par un test de QE (quotient émotionnel). Pour les logiques autres, telles que la logique transcendantale et la logique floue, aucun test fiable et communément utilisé n'est disponible. En conséquence, ces facultés ne sont pas mesurables.

D'après les caractéristiques psychologiques

Syndrome de dyssynchronie

Le fait d'être différent des autres (et ce quelle que soit cette différence) entraîne souvent des difficultés, principalement d'adaptation. Les enfants précoces ont des difficultés spécifiques, parmi lesquelles celle que l'on nomme dans certaines études (comme chez Jean-Charles Terrassier⁸) syndrome de dyssynchronie, cette dyssynchronie pouvant être soit externe, soit interne.

Dyssynchronie interne

L'évaluation des enfants surdoués est d'autant plus complexe qu'il existe souvent une dyssynchronie interne : l'âge affectif ne suit pas forcément l'âge intellectuel. Il existe de nombreux cas d'enfants surdoués présentant un retard affectif. Cette dyssynchronie peut causer de nombreux troubles, allant d'une grande sensibilité, des angoisses à des troubles névrotiques, la paranoïa, des troubles obsessionnels ou des manifestations psychosomatiques.

Des études comme celles d'Arielle Adda ont également parfois constaté un décalage entre la parole et la pensée, certains enfants ayant des difficultés à exprimer une pensée qui va plus vite que les mots, ce qui, chez certains, peut aller jusqu'au bégaiement, mais qui se traduit plus généralement par une diction très rapide et peu articulée, parfois difficile à comprendre.

Un décalage est parfois également constaté entre ce que ressent l'enfant surdoué au fond de lui et ce qu'il semble ressentir, vu de l'extérieur. Cette incapacité à extérioriser ses émotions, et notamment sa grande sensibilité, entraîne souvent des difficultés à s'intégrer au sein des groupes : le groupe le rejette, le trouvant souvent "bizarre", ayant

du mal à cerner sa personnalité, tandis que le jeune surdoué multiplie les "maladresses émotionnelles" (par exemple, ayant des difficultés à extérioriser sa compassion, l'enfant surdoué voulant reconforter un camarade n'arrivera souvent qu'à accroître la peine de ce camarade). Tout cela ne fait qu'accroître les fossés qui se creusent peu à peu entre lui et le groupe ; l'enfant surdoué se replie alors sur lui-même, se sentant incompris et rejeté, ce qui est d'autant plus douloureux pour lui, qu'il éprouve souvent une grande sensibilité, accompagnée d'une intime envie d'aider ces "autres" qui justement le rejettent.

Cette dyssynchronie peut également exister dans le décalage entre la rapidité de pensée et la rapidité d'écriture. La pensée va plus vite que la main, provoquant des ratures, voire des phrases incomplètes.

Pour Jean-Charles Terrassier, la dyssynchronie interne comporte alors trois aspects différents :

- Dyssynchronie intelligence-psychomotricité

Le développement psychomoteur des enfants à haut potentiel n'est pas aussi précoce que celui du développement intellectuel. Néanmoins, ces enfants sont souvent précoces pour la lecture, mais pas autant pour l'écriture qui exige des compétences psychomotrices plus affirmées. Ceci peut conduire à un décalage et engendrer l'anxiété chez les enfants. Il est donc préconisé d'apprendre au fur et à mesure la lecture et l'écriture conjointement.

- Dyssynchronie intelligence-affectivité

Le décalage entre ces deux concepts se manifeste principalement par l'immaturation des enfants surdoués. Bien qu'ils aient accès, de par leur développement intellectuel accru, à de nombreuses informations, leur esprit logique ne leur permet pas de gérer ces informations. C'est ainsi que l'anxiété et les peurs (diverses) apparaissent. Pour les gérer, il est possible que l'enfant mette en place des rituels ou des manies. C'est alors aux parents de les accompagner au mieux et d'être les plus tolérants possible.

- Dyssynchronie entre les différents secteurs du développement intellectuel

La différence la plus notable se situe entre la mesure du QI verbal et du QI de performance. Ceci est dû au fait que l'âge relatif aux acquisitions verbales est inférieur à l'âge de raisonnement verbal et non verbal. Ainsi, en classe, l'enfant pense connaître sa leçon car il a immédiatement compris ce dont parlait le professeur, mais il éprouve des difficultés par la suite car il n'aime pas faire appel à sa mémoire pour réciter devant le professeur.

Dyssynchronie sociale et scolaire

Celle-ci se traduit par des difficultés d'insertion scolaire et familiale.

« N'oublions pas non plus que les enfants doués ne sont pas toujours en avance sur les autres ; leur développement peut être plutôt lent et leurs capacités restent parfois fort longtemps à l'état de latence⁹. »

En effet, de manière générale, les psychologues sont d'accord pour dire qu'il y a, parmi les surdoués détectés, environ 1/3 de surdoués en échec scolaire, 1/3 de surdoués dans la moyenne, et 1/3 de surdoués brillants sur le plan scolaire. Bien sûr, ces données empiriques ne concernent que les enfants surdoués qui ont été testés et reconnus ; les enfants surdoués non détectés ne rentrent pas dans ces statistiques.^[réf. nécessaire]

Les enfants surdoués sont souvent en décalage avec le programme scolaire classique qui leur est proposé¹⁰. Leur capacité à comprendre rapidement provoque souvent un certain ennui en classe, aussi sont-ils parfois des élèves médiocres, voire mauvais. De plus, leur facilité de compréhension peut entraîner chez eux un rejet de l'effort ou de l'échec. N'étant pas confrontés à des difficultés en relation avec leur niveau de développement, ces enfants n'ont pas la possibilité d'apprendre, petits, à fournir un effort pour les surmonter. D'autre part, dans l'impossibilité d'évaluer leurs limites, ils n'apprennent pas à estimer leur niveau réel, ce qui les rend également incapables de se réjouir de leurs succès, qu'ils estiment « normaux », d'où souvent une incompréhension de la part de leur entourage devant le peu d'enthousiasme provoqué par ce succès. Pour ces surdoués, ce sont leurs succès qui sont normaux et les échecs des « autres » qui ne le sont pas, ce qu'ils n'hésitent généralement pas à dire, leur dyssynchronie interne les empêchant de se rendre compte du mal qu'ils font ainsi, sans le vouloir, à tous ceux qui n'ont pas réussi et qui les entendent.

C'est pourquoi on les présente généralement comme des enfants inhibés ou refermés sur eux-mêmes, asociaux, perdus dans leurs réflexions ou leurs rêveries ; parallèlement, étant souvent présenté comme très exigeant (envers eux-même, mais aussi envers les autres), agressif, parfois méprisant, insupportable, l'enfant surdoué peut être rejeté. D'autant que les professeurs ne savent pas forcément comment gérer ces enfants différents de la norme. Ce phénomène peut également se produire dans le milieu familial.

Certains spécialistes, certaines associations ou certains enseignants considèrent que le système scolaire ne permet pas l'épanouissement optimal de la plupart de ces enfants. En effet, l'apprentissage de la plupart des enfants est basé sur la répétition jusqu'à la maîtrise des connaissances à acquérir. Les capacités mnésiques et les capacités cognitives propres aux enfants surdoués leur permettent l'acquisition de notions nouvelles en très peu de temps, et souvent sans avoir besoin de répétitions lourdes et continues. Ainsi, quand les autres élèves en sont à la répétition de la leçon dont ils n'ont pas encore saisi le sens complet, l'enfant surdoué en a déjà réalisé l'acquisition complète ou, du moins, il ressent le savoir véhiculé comme acquis. Cet état de fait peut être à l'origine de problèmes futurs, car le surdoué n'acquerra pas de méthodes de travail et lorsque ses capacités cognitives ne lui permettront plus une acquisition quasi instantanée, il se sentira perdu¹¹.

Bien que reconnue depuis le début du XX^e siècle, la différence n'est pas toujours perçue comme nécessitant une prise en charge particulière. Ainsi, dans une étude réalisée à Bâle en 1942 et publiée en 1962, Carl Gustav Jung écrit :

« Dans une classe spéciale de biens doués, l'enfant court le danger de se développer unilatéralement. Au contraire, dans une classe normale, il s'ennuiera, certes, quand il s'agira de la matière dans laquelle il est supérieur, mais l'étude des autres lui rappellera son retard et cela ne peut que lui être utile et nécessaire au point de vue moral¹². »

Ainsi, Jean-Charles Terrassier décrit trois aspects différents de cette dyssynchronie sociale :

- Par rapport à l'école

De par son développement précoce, l'enfant surdoué verra le système scolaire, au fur et à mesure des années, de moins en moins adapté à lui. Ceci ne fera qu'augmenter ses difficultés relationnelles avec ses pairs et fera décroître sa stimulation. Ainsi, la vitesse imposée à l'école va freiner le développement de l'enfant présentant un haut potentiel, et petit à petit l'exclura du système scolaire.

- Par rapport aux parents

La précocité de l'enfant surdoué entraîne chez les parents des difficultés à se positionner car ils ont devant eux une personne qui parle et réfléchit comme une « grande personne », mais qui aussi manifeste la maturité des autres enfants de son âge. C'est ainsi que les parents peuvent faire participer leurs enfants aux problèmes d'adultes, leur montrer moins d'affection, moins jouer un rôle protecteur et rassurant, etc. Tout ceci entraîne chez le jeune des angoisses et de l'inquiétude.

- Par rapport aux autres enfants

Le fait d'être en avance intellectuellement sur les autres enfants peut entraîner le jeune surdoué à une frustration intellectuelle si les autres se comportent avec lui en référence à sa maturité affective, sans que soit stimulé son niveau intellectuel. Ainsi, comme le souligne Terrassier : « La dyssynchronie entre son âge réel et son âge mental implique qu'il aura, soit des amis de même niveau de développement mental mais plus âgés et plus grands que lui, soit des amis du même âge bien en retard sur le plan mental par rapport à lui »¹³.

D'après les études en neurologie et neurobiologie

Les recherches menées par le professeur Grubar¹⁴, professeur de Psychologie expérimentale à l'IUT Éducation spécialisée de l'Université Charles de Gaulle Lille III, montrent que le fonctionnement cognitif des enfants de QI élevé est différent des enfants « normaux », et spécifique, en particulier pour ce qui touche au traitement de l'information. Ce traitement est, chez eux, plus rapide et ils disposent d'une « mémoire de travail » plus efficace : il s'agit de cette mémoire immédiate à court terme qu'on utilise pour mobiliser des connaissances dans la résolution de problèmes immédiats. La quantité d'informations stockées et la durée de stockage étant proportionnelles au QI du sujet, c'est ce qui leur permet d'être très efficaces.

L'autre spécificité, mise en évidence par le Professeur Grubar, est une durée du sommeil paradoxal supérieure à la moyenne, alors qu'elle est inférieure à cette moyenne chez les

déficients mentaux. La durée du sommeil paradoxal chez les espèces animales est proportionnelle à leur corticalisation, et il existe, selon lui, un parallèle entre elle et les nécessités d'apprentissage. Chez l'homme, la durée du sommeil paradoxal passe de 25 % du temps de sommeil à l'âge d'un an, à 16 % chez les personnes âgées. Elle serait un indice de la plasticité cérébrale, c'est-à-dire la capacité à recueillir et à stocker des informations venant de l'extérieur.

Le rapport des fréquences oculomotrices (mouvements des yeux) pendant le sommeil paradoxal, qui indique les capacités de l'individu à organiser les informations qu'il reçoit, est très élevé chez les enfants de quotient intellectuel élevé. On peut donc considérer, d'après Grubar, que ces enfants disposent d'un cerveau de nouveau-né pour la plasticité cérébrale – ou en d'autres termes, la capacité de recueil et de stockage des informations – et celui d'un adulte pour leur traitement.

Des chercheurs de l'Université McGill, à Montréal, et de l'Institut américain de la santé mentale (NIMH), à Washington, ont étudié le cerveau de plusieurs centaines de jeunes, enfants et adolescents. [réf. nécessaire]

Leurs conclusions sont importantes pour l'évolution des recherches sur les enfants dits surdoués : ils estiment que le cerveau des surdoués se distingue des autres par la rapidité avec laquelle sa partie « pensante » (le cortex préfrontal) s'épaissit et s'amincit durant la croissance.

Le cortex préfrontal intervient dans la plupart des tâches d'intelligence abstraites. C'est dans cette partie que se développeraient le raisonnement abstrait, la planification et d'autres fonctions exécutives.

Les enfants présentant un quotient intellectuel au-dessus de la norme se distinguent par un cortex préfrontal qui s'épaissit entre 7 et 11 ans avant de s'amincir au début de l'adolescence. Chez les enfants d'intelligence normale, le cortex préfrontal est initialement épais et s'amincit durant la période 7 à 11 ans (examens réalisés grâce à l'imagerie par résonance magnétique).

Entre 7 et 12 ans, le cerveau se myélinise, les axones s'entourent progressivement de cette gaine qui assure la transmission des signaux électriques. Simultanément, il y a perte des connexions entre les neurones non utilisées et une stabilisation des connexions utilisées pour parler, calculer...

Chez les enfants dans la norme, la perte des connexions inutiles l'emporte sur la myélinisation, ils emmagasinent des connaissances mais le traitement des informations n'est pas très rapide. Les surdoués acquièrent aussi des connaissances, mais la myélinisation plus intense accélère le traitement de l'information. Ainsi les jeunes ayant un quotient intellectuel supérieur à la norme connaissent un schéma de croissance particulier du cerveau.

La personne surdouée n'activerait pas les mêmes zones du cerveau, pour une même tâche d'analyse, que des personnes dites normales. Il a été également prouvé qu'un enfant surdoué possède plus de neurones en moyenne qu'un enfant normal, dans certaines zones comme le cortex préfrontal¹⁵[réf. insuffisante]. C'est aussi le cas de l'enfant

dyslexique. Ce qui contraint à dire que c'est plus la façon dont se construisent les connexions neuronales qui serait à l'origine de ce décalage. Mais ces observations sont nuancées par d'autres recherches, comme celles réalisées par le Groupe d'imagerie neurofonctionnelle de Caen, qui montrent que l'intelligence se distribue dans différentes régions du cerveau, correspondant à des réseaux spécifiques de neurones. Le Dr M-N Magnié-Mauro (chef du service d'explorations fonctionnelles du système nerveux au CHU de Nice), a démontré un surinvestissement du cerveau droit chez les surdoués, qui leur permet de répartir l'utilisation des capacités de traitement du cerveau et d'aboutir plus rapidement à la résolution des problèmes qui lui sont soumis.

Approches psychanalytique de l'enfant surdoué

Du point de vue psychanalytique, « le **surdon**, phénomène attribué aux enfants dont la maturité intellectuelle dépasse celle des autres enfants de leur âge, est perçu, au même titre que toutes les variations douloureuses de la normale (le surdon constituant fréquemment une entrave à l'adaptation scolaire), comme un symptôme »¹⁶.

Selon les institutions éducatives officielles

États-Unis (1972)

Le *US Office of Education* a défini les surdoués comme « ceux dont les aptitudes exceptionnelles les rendent aptes à des performances élevées » (rapport Marland, 1972).

En 1981, le Congrès américain définit le surdoué comme « un jeune qui, au niveau de la maternelle, du primaire ou du secondaire a fait preuve ou démontré un potentiel d'aptitudes à atteindre un degré de compétences dans les domaines intellectuel, artistique, académique spécifique, dans les arts visuels, le théâtre, la musique, la danse, une aptitude au leadership, et qui, par conséquent, a besoin de services et d'activités qui ne sont pas normalement disponibles à l'école. » Dans les faits, la plupart des programmes pour surdoués organisés dans les écoles américaines sélectionnent des enfants dont le QI est supérieur à 130 sur l'échelle de Wechsler (ce chiffre, s'il est exprimé sur l'échelle de Cattell - très utilisée aux États-Unis - doit être converti et donc rehaussé à 148).

France (2002)

Jusqu'à une époque récente, l'institution était réfractaire au concept de douance. Ainsi par exemple, un pédagogue influent comme Philippe Meirieu déclarait : « je ne sais pas s'il existe des enfants surdoués, je sais seulement qu'il y a des parents d'enfants surdoués »^[réf. souhaitée], ce qui revient à dire que les « surdoués » ne seraient que des élèves poussés ou surestimés par leurs parents.

La prise en considération de la problématique par l'institution scolaire ne date que de 2002, avec le rapport Delaubier¹⁷ : *La Scolarisation des enfants intellectuellement précoces*, rapport au Ministre du Ministère de l'Éducation nationale de l'époque, Jack Lang. Le terme retenu par ce rapport pour désigner les enfants concernés est celui d'« intellectuellement précoces » :

- Définition : Enfants intellectuellement précoces = enfants capables de réaliser des performances que ne parviennent pas à accomplir des enfants de leur âge. Concept relatif dépendant des domaines pris en compte et du seuil que l'on fixe (pourcentage de la population choisi) ;
- La population d'élèves qui est l'objet de la revendication des familles (associations) est définie par le Q.I. ;
- Différence entre Q.I. et âge mental ;
- Seuil de définition du « surdouement » : le plus communément admis est un Q.I. de 130 sur l'échelle standard de Wechsler (2,2 % de la population) ;
- Réserves à l'égard du Q.I. :
 - Critère réducteur ;
 - Le Q.I. n'est pas une mesure indépendante de l'instrument : Q.I. différents selon le test utilisé ;
 - Augmentation des performances au cours des générations ;
 - Le Q.I. n'est pas indépendant du contexte socio-culturel.

Manifestations de la « douance »

Les observations empiriques des auteurs qui ont publié des ouvrages sur le sujet (Ellen Winner, J-C. Terrassier, J. Bert, A. Adda, J. Siaud-Facchin, P. Planche, D. Jachet¹⁸, cf. bibliographie) font état de caractéristiques communes aux enfants à haut potentiel, bien qu'on ne les retrouve pas forcément toutes à la fois chez le même individu :

Caractéristiques¹⁹

- curiosité et soif d'apprendre, posent beaucoup de questions, sont capables d'acquérir des connaissances par leurs propres moyens
- conscience méta-cognitive (savent identifier et réutiliser des concepts et des stratégies qu'ils emploient pour résoudre des problèmes)
- intérêt atteignant parfois momentanément un niveau obsessionnel pour certains sujets
- apprentissage précoce de la lecture, parfois sans aide extérieure
- hypersensibilité (souvent invisible de l'extérieur (cf dyssynchronie interne))
- altruisme, besoin intime d'aider les autres (qui les pousse parfois vers les professions du domaine de la santé)²⁰
- tempérament solitaire, tendance à somatiser face aux incompréhensions et aux difficultés,
- sens de la justice
- grande capacité d'attention
- maturité intellectuelle supérieure à celle des enfants de leur âge (dyssynchronie externe)
- affectivité et/ou développement psycho-moteur parfois en décalage avec la maturité intellectuelle (difficultés en écriture, difficulté de diction) : dyssynchronie interne
- sens de l'humour (notamment l'ironie)
- sensibilité à l'harmonie (musique, esthétique)
- Capacité de mémorisation importante
- capacité à suivre une conversation ou un exposé en faisant autre chose
- très grande facilité à justifier ses comportements a posteriori

- difficulté à prendre des décisions si confronté à un problème ne pouvant être résolu uniquement par la logique (ex: problème sentimental, émotionnel)
- Pensée en "arborescence", ses idées déclinent en une multitude d'autres idées en provenance d'un point commun entre elles. Créant une pensée riche mais au-delà de la concentration.

Centres d'intérêt ¹⁹

- lisent beaucoup et vite, y compris des livres complexes
- intérêt pour les origines de l'homme, de l'Univers, pour la Préhistoire, l'histoire (surtout l'antiquité) et la société, les sciences
- jeux « compliqués »
- préoccupés très tôt par la mort
- se passionnent pour beaucoup de sujets en changeant souvent
- intérêt pour les problèmes moraux, philosophiques, métaphysiques, politiques
- peuvent ressentir un intérêt allant jusqu'à l'obsession pour un sujet particulier, puis en changer subitement
- peuvent avoir un intérêt particulier pour un ou plusieurs domaines artistiques, comme le dessin ou la musique

Vie relationnelle ¹⁹

- difficultés d'intégration dans les groupes
- suscitent plus que d'autres l'intérêt et/ou le rejet
- recherchent la compagnie d'enfants plus âgés
- aiment dialoguer avec les adultes.

La vie relationnelle dépend avant tout du contexte et aucune généralité ne saurait être parfaitement exacte. L'épanouissement émotionnel et l'intégration sociale de l'enfant dépendra en grande partie des acteurs avec qui il sera en relation, notamment les autres enfants. Cependant, la sensation permanente de ne pas être dans la norme, d'être considéré comme quelqu'un de « bizarre », les difficultés d'intégration dans les groupes, et l'alternance de périodes où ils suscitent l'intérêt (leur génie devenant une attraction, provoquant l'admiration) et du rejet (à cause de leur côté « bizarre », de leur difficulté de socialisation), provoque souvent des difficultés dans la construction de la personnalité de l'enfant surdoué, ce qui se caractérise souvent par une difficulté à prendre des décisions (notamment celles ne faisant pas appel à un raisonnement logique, mais subjectif) ou parfois par un intérêt prononcé pour les expériences « extrêmes ».

Précaution indispensable

Même si un nombre important de ces caractéristiques se manifeste, le diagnostic de la surdouance ne peut être établi ou confirmé que par un professionnel compétent à l'issue d'un bilan psychologique comprenant un test de Q.I. Ce test n'est valable que s'il a été étalonné sur un échantillon représentatif de la population dont fait partie le sujet et qu'il est administré par un professionnel dans des conditions strictes de passation. Autant dire que les tests de Q.I que l'on trouve dans les magazines ou sur Internet ou que l'on

fait passer dans les émissions de télévision n'ont aucune valeur et qu'ils ne peuvent servir en aucun cas à détecter des surdoués.

Mesures d'adaptation prises par le système scolaire

Recommandations internationales

ONU

Convention relative aux Droits de l'Enfant²¹. Résolution 44/25 du 20/11/89, ratifiée par la France :

Article 29 :

1. Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :
a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités. [...]

UNESCO

Déclaration de Salamanque et Cadre d'action pour l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité. (Salamanque, Espagne, 7-10 juin 1994) :

Article 3 : L'idée principale de ce Cadre d'Action est que l'école devrait accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif, linguistique ou autre. Elle devrait recevoir aussi bien les enfants handicapés que les surdoués, ...

Conseil de l'Europe

Le 7 octobre 1994, le préambule à la recommandation 1248 du conseil de l'Europe, relative à l'éducation des enfants surdoués dit au point deux : « *Si, pour des raisons pratiques, il faut des systèmes d'enseignement qui assurent une éducation satisfaisante à la majorité des enfants, il y aura toujours des enfants ayant des besoins particuliers, pour lesquels des dispositions spéciales devront être prises. Les enfants surdoués figurent parmi ceux-là.* »

Article 3 : « Les enfants surdoués devraient pouvoir bénéficier de conditions d'enseignement appropriées. »

Article 5 :

1. « La législation devrait reconnaître et respecter les différences individuelles. Les enfants surdoués, comme les autres enfants ont besoin de conditions d'enseignement adaptées... »
2. « La recherche fondamentale sur les notions de "don" et de "talent", et la recherche appliquée ... devraient être développées parallèlement. La recherche sur les « mécanismes du succès » pourrait aider à combattre l'échec scolaire. »

3. « [...] Tous ceux qui ont affaire à des enfants devraient disposer d'informations sur les enfants surdoués. »
4. « Les dispositions en faveur des enfants surdoués dans une matière donnée doivent, de préférence, être mises en place au sein du système scolaire normal, à partir du niveau préscolaire. »

Pays francophones

France

En 1905 le ministère de l'instruction publique demande à Alfred Binet de mettre au point une échelle métrique de l'intelligence. Ce qu'il fait en collaboration avec Théodore Simon. Cette échelle métrique de l'intelligence doit servir à établir les programmes scolaires de l'école française, l'instruction étant devenue obligatoire depuis la loi de Jules Ferry en 1882²². Déjà en 1910 Alfred Binet pense que l'enseignement est inadapté pour les enfants trop intelligents, *Les Surnormaux*²³ et il souhaiterait des classes adaptées²⁴.

En 1920, lors de travaux sur la sélection scolaire le docteur Edouard Toulouse estime à 4 % à 5 % les enfants *surnormaux*²⁵.

La *Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement* ou Plan Langevin-Wallon rendu en juillet 1947 préconisait en plus de l'enseignement commun un enseignement optionnel où les enfants ne seraient pas répartis par classe d'âge mais en fonction de leurs aptitudes.

« Ainsi d'ailleurs pourrait se résoudre le problème des enfants dits « surnormaux ». Leur précocité est en général limitée à certaines aptitudes intellectuelles. La maturité d'expérience et de caractère propre aux enfants plus âgés leur faisant habituellement défaut, ils ne seraient pas réunis sans inconvénients pour tout l'enseignement. D'autre part leur rassemblement dans des classes spéciales risquerait d'aboutir à de dangereux forçages intellectuels, sans préjudice de certains risques pour la formation de leur caractère. Au reste, la précocité n'est pas toujours un signe de supériorité définitive²⁶. »

Dans les textes de l'Éducation nationale, l'existence des E.I.P a été ignorée jusqu'au rapport Delaubier publié en 2002. Il en est fait ensuite mention dans les B.O. de l'Éducation Nationale n° 16 du 18 avril 2002 et n° 14 du 3 avril 2003 concernant la préparation des rentrées 2002 et 2003 ainsi que dans le B.O. de l'Éducation Nationale n° 15 du 11 avril 2002 pour les recommandations faites aux étudiants en 2^o année d'IUFM.

En mai 2003, après une mission d'Inspection Générale, Christophe Dugruelle et Philippe Le Guillou ont remis au ministre un rapport (n° 2003-18) faisant le bilan des expériences pédagogiques dans le second degré sur la scolarisation des élèves intellectuellement précoces. On peut retrouver l'intégralité du rapport sur le site du Ministère.

1) État des lieux [...] 1.2.2. **La Genèse des dispositifs d'accueil des EIP dans les établissements**

Cinq établissements visités. Cinq histoires différentes. Seul le hasard et la rencontre de personnalités au caractère affirmé expliquent la naissance de ces « aventures » pédagogiques et intellectuelles. Nous voudrions montrer que dans un premier temps ce sont bien des logiques individuelles d'acteurs qui ont permis le démarrage et que l'institution s'est contentée de suivre le mouvement initié ou au mieux tenté de l'accompagner.

Les Inspecteurs Généraux ont pris position énergiquement.

À la suite de ces rapports, la loi du 23 avril 2005, prévoit, entre une disposition pour les élèves en difficulté et une autre pour les élèves non francophones, que « des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. » (Code de l'éducation, article 321-4)

Tout cela débouchera d'abord sur la circulaire du 17 octobre 2007 intitulée « Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège »²⁷. Admettant que « Un grand nombre de ces élèves poursuivent une scolarité sans heurt, voire brillante, il n'y a pas de mesure particulière à prendre pour eux », *cette circulaire se focalise sur ces enfants qui sont en échec scolaire. Elle préconise d'améliorer « la détection de la précocité », d'« améliorer l'information des enseignants et des parents », et « organiser des systèmes d'information afin de quantifier le phénomène et qualifier les situations. »*

Le 3 décembre 2009, est publié au B.O. de l'Éducation Nationale un "Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces". Enfin, le Code de l'éducation a intégré dans son paragraphe concernant l'organisation de la formation au collège le décret n° 2012-222 du 15 février 2012, tendant également à une meilleure prise en compte des enfants précoces.

En pratique, elle ne trouve une application concrète que dans 80 établissements en 2009, selon le Ministère²⁸

Belgique

Sous l'impulsion de l'ancien ministre Pierre Hazette, une étude sur les « enfants et adolescents à haut potentiel » a été commanditée en septembre 2000 par le Ministère de la Communauté française de Belgique ²⁹.

Après le changement de majorité consécutif à la loi du 19 janvier 1990 (article 488 du Code civil belge), les projets, dans les écoles notamment, ont été progressivement abandonnés. Ne subsiste que le réseau inter-universitaire dépendant de l'Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique (5 chercheurs) dont la dernière publication reprend une intervention lors d'un colloque inter-universitaire sur les « Élèves à hauts potentiels : entre reconnaissance et intégration » ³⁰. Le 2^e tome du rapport Hazette qui consistera en une « réflexion

théorique autour du concept de « haut(s) potentiel(s) » est, lui, attendu depuis juin 2004³¹.

Certaines écoles, poussées par l'approbation du ministre, ont lancé des projets de réflexions internes sur les enfants à haut potentiel. Il existe plusieurs associations qui tentent de gérer et d'amener à des réflexions sur ce sujet : EHP Belgique, ehpbelgique.org, Mensa.be, l'ANPEIP (dans la région de Liège) et le Bekina (en Flandre). Ces associations sont essentiellement tournées vers les enfants (sauf Mensa).

Selon des chercheurs interuniversitaires³² (2001), on peut estimer qu'en se basant sur la notion de QI (échelle de Wechsler), le haut potentiel concerne entre 2 et 5 % de la population belge.

Canada

Source : Line Massé (PhD), *Gifted education in Quebec : A Short Past, a Few Appearances, and Almost no Future !*, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Historique

- 1987 : nomination de délégués régionaux du Ministère et d'un responsable national au sein du service de l'adaptation scolaire. Réalisation de projets éducatifs expérimentaux pour tenter d'enrayer la fuite des élèves doués vers les écoles privées. (4,6 % en élémentaire, 15,6 % dans le secondaire, 28,6 % à Montréal). Accord de dérogations pour entrée anticipée à l'école.
- Réaction négative des syndicats d'enseignants en 87 et 88. Suppression des moyens dans les années 1990, d'où création d'écoles « internationales » sélectionnant les élèves d'après le niveau scolaire.
- 1997 : limitation des écoles à recrutement particulier, abaissement du seuil de recrutement à 70 % des acquisitions, barrières administratives.

Situation actuelle

- Actuellement, les surdoués ne sont pas recensés parmi les enfants à besoins éducatifs spéciaux. Il n'y a pas de mesures spéciales ni de crédits alloués sauf pour les sections artistiques et sport-études, mais certains aménagements accordés en 1985 sont encore valables (projets éducatifs, admission anticipée). Les programmes d'enrichissement sont autorisés pour tout ou partie des élèves d'une école, sans pouvoir être utilisés comme critères de recrutement ni d'exclusion d'élèves. Des projets à durée limitée sont autorisés sous certaines conditions, si les parents et tous les enseignants sont d'accord.
- Une modularité de l'enseignement est possible en « *first grade* » depuis l'année 2000-2001.
- La CEQ (Syndicat des enseignants) est opposée à toute création de classes ou d'écoles spécifiques.
- 57 % des écoles francophones ont des programmes pour enfants doués, mais pratiquement aucune en Primaire.
- Les admissions anticipées sont accordées par le Ministère sur la demande des parents, qui doit être accompagnée d'un rapport d'un spécialiste faisant état des

possibilités intellectuelles, de la maturité émotionnelle et sociale, des aptitudes nécessaires aux apprentissages, et montrant un préjudice en cas de refus. Cela a concerné environ 1 000 enfants en 1999-2000. En 1998-1999, 2,7 % des enfants (soit 2 450) sont entrés en avance dans le secondaire.

Programmes particuliers :

- Enrichissement
- Aptitude à diriger (*Leadership*)
- Art-études ou sport-études
- Art-études poussé
- Sport-études poussé
- Science
- Autres : Anglais renforcé, écoles internationales, écoles alternatives

Formation des enseignants :

- Proposée par les comités locaux d'éducation
- Formations universitaires : moins fréquentes dans les universités francophones que dans les anglophones

Suisse

- Dépistage :

Globalement, il n'y a pas de mesures systématiques de dépistage des élèves surdoués. Deux cantons considèrent cependant qu'elles s'intègrent dans le dépistage de tout enfant présentant des difficultés.

Le canton de Vaud précise qu'un dépistage systématique sous forme de tests d'intelligence en vue de déterminer le quotient intellectuel ne sera jamais institué car irréaliste (7 000 à 8 000 élèves par volée). Par contre, il sera demandé aux enseignants, après une formation sur cette question, d'être attentifs et de signaler les élèves qui devraient faire l'objet d'un examen psychologique.

- Offres destinées aux élèves surdoués :

Les élèves surdoués peuvent bénéficier selon les degrés (école enfantine, primaire, secondaire I et II) de différentes prestations en complément de l'enseignement ordinaire. Les possibilités offertes vont de rentrée à l'école anticipée à la dispense de certaines branches, en passant par le saut d'une classe, des mesures d'enrichissement, la possibilité d'être auditeur dans des classes supérieures, un enseignement assisté à l'ordinateur.

- Contenus de formation à l'intention des enseignants :

Seuls les cantons de Fribourg et de Vaud indiquent que de tels contenus de formation (initiale / perfectionnement) existent.

- Élèves ayant des dons spécifiques sur le plan sportif ou artistique :

À l'exception du Tessin et de Neuchâtel, tous les cantons mentionnent que des mesures particulières à l'intention des élèves ayant des dons spécifiques sur le plan sportif ou artistique existent.

- Projets de développement de l'école :

La réflexion sur l'accompagnement des élèves surdoués s'inscrit dans des projets de développement de l'école dans plusieurs cantons à l'exception du Tessin.

Source : « Accompagnement des élèves surdoués : situation en Suisse Romande et au Tessin », article de A.-M. Besse Calazza et Danièle Wolf dans *Pédagogie spécialisée* (02/2000).

Autres pays

États-Unis

Jacob K. Javits Gifted and Talented Students Education Program (loi fédérale votée par le Congrès américain en 1994 pour autoriser l'allocation de bourses, la formation, le financement d'un centre national de recherche sur l'éducation des surdoués par le ministère américain de l'éducation) :

- Des bourses sont allouées aux services locaux d'éducation, aux établissements publics ou privés mettant en œuvre des programmes spécifiques aux étudiants doués ou talentueux.
- Informations et assistance technique sont mises à la disposition des individus ou des groupes travaillant sur le thème pour élargir et approfondir les connaissances sur ce thème
- Recherche : création d'un centre national de recherche sur le surdouement, associant 360 écoles publiques ou privées, 337 écoles de district, 52 administrations de l'éducation (services d'État), et 167 chercheurs associés à 86 universités aux États-Unis et au Canada, chargé de conduire et analyser des recherches pour développer l'information sur les besoins des enfants surdoués. Directions de recherche : détection des surdoués, utilisation des programmes spécifiques aux surdoués au bénéfice de tous les élèves, quelle collaboration pour quelle politique éducative et quelles applications ?

Israël

Éducation d'enfants exceptionnels ³³:

Les enfants surdoués, classés parmi les 3 % des meilleurs élèves de leurs classes et ayant passé des tests d'aptitude, participent à des programmes particuliers dans des écoles spéciales à plein temps ou des activités extra-scolaires. Les classes pour surdoués sont caractérisées par le niveau des élèves et de leurs études ; l'accent y est mis non seulement sur l'acquisition de connaissances et la compréhension, mais aussi sur

l'application à d'autres disciplines des concepts acquis. Les élèves apprennent à faire de la recherche et traiter la documentation de façon indépendante.

Chine

« Classe de la jeunesse » créée en 1978 à l'Université de sciences et de technologie :

Depuis 1985, le lycée annexe de l'Université populaire de Chine a créé une classe expérimentale pour élèves surdoués. Tout en offrant aux élèves des cours d'invention, des cours pratiques scientifiques et autres enseignements destinés à développer la créativité des élèves, ce lycée propose également des cours sur la pratique sociale, sur la jeunesse moderne, des cours de psychologie, etc.

Mythes et réalités

Le terme « surdoué » véhicule le « mythe du génie », une étiquette désagréable. Certains auteurs spécialistes du sujet, au nom d'un élitisme avoué, préconisent une sélection aussi précoce que possible des surdoués et la création, à leur intention, de classes spécialisées.

« Le problème que pose l'enfant doué est loin d'être simple. Cet enfant ne manifeste pas ses dons uniquement en étant un bon élève. Il arrive qu'il ne le soit pas du tout (...) si l'on se contente de l'observer de l'extérieur, il arrive que l'on ait beaucoup de peine à le distinguer du faible d'esprit.(C. Jung)³⁴ »

Hauts potentiels : hommes et femmes égaux ?

Diverses études menées montrent que le nombre de hauts potentiels est relativement équivalent entre les sexes : les études de Pereira-Fradin (2006)³⁵ affirment qu'il y aurait plus de jeunes filles haut potentiel, alors que les études de Terrassier³⁶ (1989) montrent un constat inverse. Winner³⁷ (1996), quant à lui, explique ces résultats contradictoires par le fait que le nombre de filles haut potentiel diminue au fur et à mesure que les années d'études augmentent.

Le mythe de la polyvalence

La croyance populaire veut que celui qu'on appelle « surdoué » soit omniscient, comme si son intelligence exceptionnelle pouvait s'appliquer à tout et lui donnait les moyens d'être performant dans tous les domaines. L'origine en est certainement dans les premières conceptions de l'intelligence qui pensaient que celle-ci ne dépendait que d'un seul facteur, le fameux « facteur g » de Spearman (*Les aptitudes de l'homme. Leur nature et leur mesure*, Macmillan, Londres, 1927, traduction française 1936).

L'évolution des conceptions de l'intelligence a permis d'établir, d'une part, que celle-ci pouvait être décomposée en un grand nombre de facteurs emboîtés les uns dans les autres à plusieurs niveaux hiérarchiques (chaque niveau comptant plusieurs facteurs), qu'elle pouvait se manifester sous différentes formes (intelligence « fluide » ou intelligence « cristallisée »), et d'autre part, selon certains qui suivent en cela Howard Gardner (*Les intelligences multiples*, Retz, Paris, 1996), qu'il pouvait exister plusieurs

intelligences autonomes indépendantes les unes des autres (Gardner dénombre neuf formes d'intelligence).

L'utilisation de tests comme ceux de Wechsler ou de Kaufmann montre que les performances atteintes dans les subtests qui composent ces tests ne sont jamais les mêmes selon les individus testés, même lorsque le score global (QI) est le même. Par exemple, le test de Wechsler compte deux scores (QI verbal, QI performance, eux-mêmes divisés en subtests) dont l'écart entre les deux peut être significatif pour un professionnel compétent, tout comme les différences de scores entre les subtests. C'est ce qui permet, au cours du bilan, d'établir le « profil » du sujet testé. Un QI global vraiment extrême ne pourra cependant émerger que d'une réussite assez globale aux différents subtests puisque ce sont ces résultats qui sont utilisés dans le calcul du QI global.

Le développement de l'intelligence d'un individu n'est donc pas homogène et il n'existe pas de polyvalence absolue de l'intelligence, même si un niveau exceptionnel de celle-ci facilite, en général, la résolution de problèmes divers pour celui qui en dispose. Un individu, même très doué, pourra avoir des faiblesses de raisonnement dans certains domaines et c'est ce qui explique, lorsque cela est poussé au paroxysme, le cas des « idiots savants » (calculateurs prodiges analphabètes et autres cas similaires), certaines formes d'autisme (Asperger), dans lesquelles une aptitude très spécialisée mobilise toutes les ressources intellectuelles du sujet alors que les autres aptitudes sont déficientes.

Une réussite supérieure à la moyenne dans la totalité des subtests est cependant observée pour une partie des surdoués, ce qui engendre incidemment un QI total exceptionnellement élevé et des performances qui tendent vers le fameux profil touche-à-tout talentueux finalement pas si "mythiques" que cela et d'ailleurs rencontré chez un certain nombre de personnages célèbres (ce qui représente statistiquement la partie émergée de l'iceberg). Ce genre de profil possède non seulement des potentiels extrêmes mais aussi très variés. Les QI extrêmes représentent une part très faible mais non négligeable de la population générale et représentent une part visible dans la population des surdoués. Il faut ajouter de plus que plus une personne surdouée (ou un enfant) possède un QI extrême et plus il a de chances d'être remarqué comme tel (par lui-même ou par autrui), augmentant légèrement leur visibilité, c'est pourquoi il est possible de dénombrer plusieurs personnes avec ce profil au sein de la population d'une seule association de personnes à haut potentiel.

D'une manière générale, une personne avec un QI très supérieur à la moyenne, même avec des faiblesses dans certains domaines, disposera d'un panel de sur-efficience assez large, et seuls des cas très particuliers tels que les personnes souffrant du trouble d'Asperger de type "idiots savants" sont si faibles dans certains domaines et si performants dans d'autres.

Portraits de surdoués

Quand on veut donner des exemples de « surdoués », il y a généralement confusion entre « surdoués » et « génies » alors que, exception faite des « génies méconnus » (qui sont parfois seuls à prétendre l'être dans l'attente d'être reconnus), seuls ceux de cette

dernière catégorie laissent une trace dans l'Histoire et font progresser l'Humanité tout entière.

Le plus souvent, on tombe dans la déviance actuelle qui consiste à affubler du qualificatif de « surdoués » tous ceux qui font quelque chose qui sort de l'ordinaire dans n'importe quel domaine, même si cela n'a pas d'autre intérêt que de sortir de la norme.

Dans la pratique, il est pratiquement impossible de donner un profil type de surdoué dans la mesure où il y a pratiquement autant de personnalités différentes que de surdoués.

Exemples de dérives

Cette section **ne cite pas suffisamment ses sources**. Pour l'améliorer, ajouter en note des références vérifiables ou les modèles ou sur les passages nécessitant une source.

Dans les médias

On a assisté, et on assiste encore parfois, à deux types de dérives dans les médias : la première concerne la mesure du quotient intellectuel (Q.I) et la deuxième les enfants intellectuellement précoces ou individus à haut potentiel.

Les faux tests de QI

Tout le monde a trouvé un jour ou l'autre dans un magazine un test prétendant mesurer l'intelligence du lecteur et lui révéler s'il peut se classer parmi les individus disposant d'une intelligence exceptionnelle.

C'est maintenant sur le web que pullulent des sites qui prétendent la même chose.

Il faut donc savoir :

- d'une part, que ces tests ne mesurent pas le QI,
- d'autre part, que même si c'était le cas, la mesure de l'intelligence ne se réduit pas à la mesure du quotient intellectuel.

Les vrais tests de QI utilisés par les psychologues sont le fruit d'années de travail de spécialistes qui font des études complexes pour élaborer et trier ensuite les questions qui feront partie de ces tests. Lorsque le test a été élaboré, il est étalonné, dans chaque langue utilisée dans les pays où il pourra être utilisé, sur un échantillon représentatif de la population, avant d'être mis en circulation.

Le mode d'emploi du test en fixe très strictement les conditions de passation pour chaque catégorie d'épreuves.

Le résultat ne peut être interprété que par un professionnel qualifié et compétent, dans le cadre d'un bilan psychologique complet qui donne un sens au résultat.

On peut donc affirmer avec certitude que tous les tests que vous pouvez trouver dans les magazines, sur le web, ou qu'on vous fait passer assis devant votre télévision ne sont que des simulacres qui ne peuvent être pris, tout au plus, que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des jeux récréatifs comme les mots croisés ou le sudoku. Ils sont donc tout à fait insignifiants pour la détermination du niveau d'intelligence d'un individu ou pour détecter des individus à haut potentiel.

La caricature du jeune surdoué

On a pu constater une deuxième dérive dans les reportages qui ont été réalisés sur les enfants intellectuellement précoces, les sujets sensationnels provoquant l'intérêt, l'émotion ou suscitant le scandale étant souvent privilégiés par les médias.

Sur ce sujet comme sur d'autres, ceux-ci ont donc tendance à exagérer, à théâtraliser ou « scénariser » le phénomène, soit en caricaturant le sujet, soit en montrant souvent des individus frôlant la caricature.

Outre les phénomènes récurrents comme ceux du plus jeune bachelier, du plus jeune candidat du concours général ou du plus jeune maître d'échecs, on nous donne à voir, le plus souvent, l'archétype du surdoué en souffrance, souvent caricatural (insupportable, prétentieux ou asocial), l'école privée très onéreuse réservée à cette catégorie, ou autres aspects superficiels.

Sans nier la réalité des difficultés de certains de ces enfants ni leur spécificité, il convient de relativiser ces informations et de les ramener à des dimensions plus réalistes :

- Les associations de parents chiffrent la proportion des enfants précoces en difficulté à environ un tiers d'entre eux, même si ce chiffre ne peut pas être vérifié scientifiquement en l'absence de détection systématique.
- Ces enfants possèdent des particularités propres à leur catégorie, mais leur personnalité dépend aussi pour une grande part de l'éducation qu'ils reçoivent et du milieu familial dans lequel ils évoluent.

Exploitations abusives du mythe

Il faut de plus ajouter que certaines sectes, sous le couvert de dépistage gratuit d'enfants précoces, profitent de la crédulité de parents inquiets pour leur proposer des stages faisant passer des enfants hyperactifs, autistes, dyslexiques, mentalement déficients ou angoissés pour des surdoués « incompris ». Ils les prétendent « capables de communiquer avec l'au-delà » ou « descendants de dieux ou d'extra-terrestres ».

C'est le cas du mythe des enfants sentinelles, indigos, ou arc-en-ciel, véhiculé par exemple par le mouvement ufologique Kryeon, épinglé par le Rapport 2003 de la Miviludes.

Cette utilisation du mythe de l'enfant-roi à des fins manipulatrices peut être très dangereuse, tant pour l'entourage de l'enfant que pour l'enfant lui-même.

Cependant, à l'inverse, il existe un fort courant pour rejeter l'existence même du phénomène pourtant solidement établi scientifiquement ce qui provoque parfois des drames personnels chez certaines personnes se sentant décalées et/ou rejetées et incapables de trouver le pourquoi. Ce phénomène fait partie de la nature humaine et est donc à traiter en tant que phénomène donc ni à rejeter, ni à encenser. Un contre-exemple intéressant sur le sujet se situe en Belgique, en région Wallonne où les rares références officielles sur les surdoués sont diffusées par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des personnes Handicapées³⁸ (qui a heureusement retiré sa fiche descriptive car décrivant la douance comme strictement un handicap jusqu'en 2007) et où même les références du site du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique mettent l'accent sur les mauvais aspects de la douance³⁹ mais jamais sur leur mise en valeur.

Bibliographie

- Arielle Adda, *Le livre de l'enfant doué : le découvrir, le comprendre, l'accompagner sur la voie du plein épanouissement*, Solar, 334 p. (ISBN 9782263045844)
- Arielle Adda et Hélène Catroux, *L'Enfant doué : l'intelligence réconciliée*, Odile Jacob, 354 p. (ISBN 9782738113597)
- J. de Ajuriaguerra, *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, Masson, 1959, 1089 p. (ISBN 9782225396885)
- Jacques Bert, *L'Échec scolaire chez les enfants dits surdoués*, Jacques Berrt éd., 304 p. (ISBN 9782951384804)
- Gérard Bleandonu, *Les Enfants intellectuellement précoces*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 128p p. (ISBN 9782130539254)
- Carole Renucci, *Enfants surdoués : Arrêtons le gâchis !*, Bayard Jeunesse, 149p. (ISBN 9782227478008)
- C. Bost, *Différence et souffrance de l'adulte surdoué*, Vuibert, 206 p. (ISBN 9782311002522)
- Sophie Côte, *Doué, surdoué, précoce, l'enfant prometteur et l'école*, Albin Michel, 192p. (ISBN 9782226130747)
- Sophie Côte, *Petit surdoué deviendra grand*, Albin Michel, 192p. (ISBN 978-2226137869)
- A. Giordan (dir.), Monique Binda, *Comment accompagner les enfants intellectuellement précoces. Enfants surdoués : un nouveau regard*, Delagrave, 281p. (ISBN 9782206010656)
- J.-C. Grubar, M. Duyme, S. Côte, *La Précocité intellectuelle*
- Hervé Magnin, *Moi, surdoué(e) ?! De l'enfant précoce à l'adulte épanoui*, Jouvence, 92p. (ISBN 9782883538603)
- Hervé Cellier, *Précocité à l'école : le défi de la singularité*, L'Harmattan, 153p. (ISBN 9782296029538)
- Daniel Jachet, *Le Paradoxe de la précocité intellectuelle*, Bénévent, 168p. (ISBN 9782756315256)
- Carl Gustav Jung, *L'Enfant doué*, 1962
- Carl Gustav Jung, *Psychologie et Éducation*, Buchet Chastel, 1994
- Muriel Petitcollin, *Je pense trop : comment canaliser ce mental envahissant*, Guy Trédaniel, 252p. (ISBN 9782813201966)
- sous la direction du Pr. Todd Lubart, *Enfants exceptionnels : Précocité intellectuelle, haut potentiel et talent*, Bréal, 271p. (ISBN 9782749506050)

- Lenia Major, *Zacchary l'Ourson Précoce*, Editions d'abord des Enfants, 34p. (ISBN 9782953365306) disponible sur le site de l'auteur http://www.leniamajor.com/livre_enfant_precoce.htm
- Paul Merchat, Philippe Chamont, *La Précocité intellectuelle et ses contradictions*, Champ social, 234p. (ISBN 9782913376090)
- Pr Olivier Revol, *Même pas grave ! L'échec scolaire, ça se soigne*, J'ai lu, 332p. (ISBN 9782290355794)
- Jeanne Siaud-Facchin, *L'Enfant surdoué : L'aider à grandir, l'aider à réussir*, Odile Jacob, 252 p. (ISBN 9782738127501)
- Jeanne Siaud-Facchin, *Trop intelligent pour être heureux ? L'Adulte surdoué*, Odile Jacob, 320 p. (ISBN 9782738120878)
- Pacale Planche, *Les Enfants à haut potentiel : Caractéristiques cognitives et développementales. En quoi sont-ils vraiment différents ?*, Tikinagan, (ISBN 9782917793008)
- Jean-Charles Terrassier, *Les Enfants surdoués ou la Précocité embarrassante*, ESF, 9^e édition, oct. 2011, 143p. (ISBN 9782710122241)
- Jean-Charles Terrassier, Philippe Gouillou, *Guide pratique de l'enfant surdoué*, ESF, 9^e édition, novembre 2011, 144p. (ISBN 9782710123316)
- Clotilde Beylouneh, *Mon enfant est précoce : comment l'accompagner*, Marabout, 221p. (ISBN 9782501056724)
- Pr Sylvie Tordjmann, *Enfants surdoués en difficulté : De l'identification à une prise en charge adaptée*, Presses Universitaires de Rennes, 217p. (ISBN 9782753501799)
- sous la direction du Pr. Sylvie Tordjmann, *Aider les enfants à haut potentiel en difficulté : Repérer et comprendre, évaluer et prendre en charge*, Presses Universitaires de Rennes, 290p. (ISBN 9782753511705)
- Claire Grand, "Toi qu'on dit surdoué, la précocité intellectuelle expliquée aux enfants", L'Harmattan, 92p. (ISBN 9782296140165)
- Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, La Découverte, 356 p. (ISBN 9782707173072)
- Monique de Kermadec, *L'adulte surdoué - Apprendre à faire simple quand on est compliqué*, Albin Michel, 192p. (ISBN 9782226238542)
- Monique de Kermadec, *Pour que mon enfant réussisse : Le soutenir et l'accompagner*, Albin Michel, 176 p. (ISBN 9782226195296)
- Jean-Marc Louis, *Mon enfant est-il précoce ? Comment l'aider et l'intégrer en famille et à l'école*, InterEditions, 208 p. (ISBN 9782729610890)
- Pr Tessa Kieboom (préf. Jean-Charles Terrassier), *Accompagner l'enfant surdoué*, De Boeck, 250 p. (ISBN 9782804166243)

Documents scientifiques ou institutionnels

- Groupe académique de recherche sur la scolarité des enfants précoces
- Est-il souhaitable d'être surdoué? Article du Service de pédopsychiatrie universitaire Angers
- La précocité, développement cognitif et différentes formes de précocité.
- *Au-delà du QI : les autres intelligences* sur le site de *Sciences Humaines*
- Définitions du surdoué selon les auteurs
- Évolution de la réglementation depuis 1990, textes officiels
- L'état de la recherche sur les enfants dits "surdoués"

Sites généralistes informatifs

Sont exclus de cette rubrique les sites de professionnels (cabinets, psychologues, centres), de mouvements pouvant être étiquetés comme sectaires et d'établissements scolaires.

- Blog Les Tribulations d'un Petit Zèbre
- Douance.org
- Site "Jeunes à Haut Potentiel" du ministère de l'enseignement Belge

Sites d'associations nationales ou internationales

Sont exclus de cette rubrique les sites d'associations locales (de quartier, de ville, ou seulement départementales), de mouvements pouvant être étiquetés comme sectaires.

- ANPEIP
- AFEP
- (en) Mensa International – sites francophones : France, Belgique, Suisse, Québec
- AEP France (Partenaire UNESCO)
- AE-HPI
- ALREP
- (en) European Council for High Ability
- Eurotalent
- GAPPEM
- ZebrasCrossing

Notes et références

- ↑ J. de Ajuriaguerra, *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Masson, 1959
- ↑ d'autres néologismes tels « surdouance », « surdouement » ou « surefficience mentale », usités dans certaines publications, divisent également les spécialistes.
- ↑ J-M. Louis et F. Ramond, *Scolariser l'élève intellectuellement précoce*, Paris, Dunod, 2007, p. 12
- ↑ J. Rumpf, *Les enfants et les adolescents surdoués: Mémoire de licence en psychologie*, Université de Lausanne (Suisse), 1996, p. 14
- ↑ J.C. Terrassier et P. Gouillou, *Guide pratique de l'enfant surdoué*, Issy-les Moulineaux, ESF éditeur, 2003, p. 27
- ↑ NDPN, UCL, ULB, ULG et UMH, dans le cadre de la recherche-action inter-universitaire commanditée par le Ministère de la Communauté française de Belgique.
- ↑ c'est le chiffre retenu dans leurs critères d'admission [archive] (site officiel)
- ↑ Jean-Charles Terrassier, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 1979.
- ↑ Carl Gustav Jung, « L'enfant doué » in *Psychologie et éducation* (trad. Yves Le Lay), éd. Buchet Chastel, 1995, p. 247
- ↑ En 1911, Alfred Binet, l'inventeur de la psychométrie, l'ancêtre du QI, écrivait : « Voici encore l'écolier qui ne profite pas de l'enseignement pour une raison qui est vraiment paradoxale : il est trop intelligent. On rencontre des enfants très brillamment doués, qui sont d'un niveau intellectuel très supérieur à celui des enfants de leur âge. Ils ne sont pas les derniers à s'en apercevoir. Dans la classe,

ils n'ont pas besoin de grands efforts pour gagner la meilleure place. Leur vanité s'allume. Ils ne travaillent que par caprice, ils n'apprennent leurs leçons qu'au dernier moment, ils sont volontiers insubordonnés ; ils font des devoirs qui n'ont pas été donnés pour se singulariser. À l'étude, ils empêchent les autres de travailler. On leur en veut, on les punit, mais ils se font toujours pardonner quand vient le jour des grands concours. C'est pour eux qu'on devrait former des classes de surnormaux. Ces classes seraient tout aussi utiles, peut-être plus que celles des normaux ; car c'est par l'élite et non par l'effort d'une moyenne que l'humanité invente et progresse ; il y a donc un intérêt social à ce que partout l'élite reçoive la culture dont elle a besoin. Un enfant d'intelligence supérieure est une force à ne pas laisser perdre. »

11. ↑ Jean-Charles Terrassier, *Les Enfants surdoués ou la précocité embarrassante*
12. ↑ Carl Gustav Jung, *Psychologie et éducation*, (trad. Yves Le Lay), éd. Buchet Chastel, 1995, chap. « L'enfant doué », p. 253
13. ↑ Terrassier, J.-C. (1979). Le syndrome de dyssynchronie in « Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence », 27, pp.445-450
14. ↑ J.-C. Grubar, « Vitesse de maturation et néotonie chez l'enfant précoce » in *Le Paradoxe de l'enfant précoce*, Actes du Congrès de l'AFEP, 30 janvier 1998, Paris, ACP Éditions.
15. ↑ *Neurologie pour la Psychologie*, un ouvrage destiné aux premières années de licence en Psychologie
16. ↑ Caroline Goldmann, *Enfants surdoués : origines troubles, théories sexuelles infantiles et quête cognitive*, in *Carnet/PSY*, n° 149, déc. 2010 - janv. 2011
17. ↑ rapport Delaubier [archive]
18. ↑ [archive]Académie de Rouen, n° 3, avril 2006 *Réussite et performance des élèves: Comment tenir compte de la précocité ?*, Daniel Jachet
19. ↑ ^{a, b et c} Jacques Bert, *L'Échec scolaire chez les enfants dits surdoués*
20. ↑ *Si le cliché du surdoué fondu d'informatique l'emporte souvent, « tous sont animés par un besoin intime d'aider les autres »*, constate Jeanne Siaud-Facchin, auteur de "Trop intelligent pour être heureux ?" *Journal Ouest-France*, 08 juillet 2009 [archive]
21. ↑ Convention relative aux Droits de l'Enfant [archive]
22. ↑ Andrieu Bernard, *Alfred Binet, sa vie, son œuvre*, vol. 1 des *Œuvres Complètes* d'A. Binet, St-Pierre-du-Mont, Euredit, 2001.
23. ↑ *Les Idées modernes sur les enfants*, Alfred Binet, 1910
24. ↑ René Zazzo, « Alfred Binet » in *Perspectives*, 1993.
25. ↑ (fr) Michel Huteau, *Psychologie, psychiatrie et société sous la troisième république : La Biocratie d'Édouard Toulouse (1865-1947)*, L'Harmattan 2002. [archive], sur *books.google.fr*. Consulté le 24 juin 2010.
26. ↑ Texte du Projet Langevin-Wallon [archive]
27. ↑ Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°38 du 25 octobre 2007 – p. 2149
28. ↑ (fr) *La Scolarisation des élèves intellectuellement précoces* [archive], sur *www.education.gouv.fr*. Consulté le 24 juin 2010.
29. ↑ (fr) [PDF] Rapport du 31 août 2001 [archive], sur *www.iufm.unice.fr*. Consulté le 24 juin 2010.
30. ↑ « Élèves à hauts potentiels : entre reconnaissance et intégration » [archive] (9 novembre 2007)
31. ↑ Cf. « Avant-propos » du rapport Hazette

32. ↑ Ministère de la Communauté française de Belgique (2001). Rapport du 4^e congrès : Les enfants et les adolescents à haut potentiel la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.), septembre 2001. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique
33. ↑ source : site gouvernemental
34. ↑ Carl Gustav Jung, *Psychologie et éducation*, (trad. Yves Le Lay), éd. Buchet Chastel, 1995, chap. L'enfant doué, p. 246
35. ↑ Pereira-Fradin, M. (2006). Les différences individuelles chez les enfants à haut potentiel. Dans Lubart (Dir.), « Enfants exceptionnels. Précocité intellectuelle, haut potentiel et talent ». Rosny-sous-Bois : Bréal, pp. 36-64
36. ↑ Terrassier, J.C. (1989). Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante. Paris : ESF (2^e édition)
37. ↑ Winner, E. (1996). Gifted children : myths and realities. New-York: Basic Books
38. ↑ (fr) [PDF] Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées [archive], sur www.awiph.be. Consulté le 24 juin 2010.
39. ↑ (fr) *Jeunes à haut potentiel: Situations vécues* [archive], sur www.enseignement.be. Consulté le 24 juin 2010.